



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure**

**Arrêté n° BOPSI/2022-241
fixant la liste départementale des personnes habilitées
à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux**

**Le préfet de Saône-et-Loire
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu les articles L211-11 à L211-16, et R211-5-3 à R211-5-6 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;
- Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020, portant nomination de M. Julien CHARLES, Préfet de Saône-et Loire ;
- Vu l'arrêté modifié du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;
- Vu l'arrêté modifié du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;
- Vu l'arrêté n° 71-2022-02-09-00001 du 9 février 2022 modifiant l'arrêté n° Cabinet/BOPSI/221-312-1 du 8 novembre 2021 fixant la liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux ;
- Vu les dossiers de demandes d'habilitation présentés par les personnes dont les noms figurent sur la liste fixée par le présent arrêté et instruits par la direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire, service santé et protection animale ;
- Sur proposition de M. le Sous-préfet, directeur de cabinet de M. le préfet de Saône-et-Loire ;

Arrête

Article 1^{er} : Les arrêtés n° Cabinet/BOPSI/2021-312-1 du 8 novembre 2021 et n° 71-2022-02-09-00001 du 9 février 2022 sont abrogés.

Article 2 : La liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux est fixée par le tableau annexé.

Article 3 : M. le directeur de cabinet de M. le préfet de Saône-et-Loire et Mme la directrice départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs dont copie sera adressée à M. le commandant du groupement de gendarmerie de Saône-et-Loire et M. le directeur départemental de la sécurité publique.

Mâcon, le **29 AOUT 2022**

Le préfet

Pour le préfet,
le sous-préfet, directeur de cabinet,



François-Xavier RICHARD

Voies et délais de recours : Ces habilitations peuvent faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la date de cet arrêté auprès du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas – 21016 DIJON Cédex.

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Annexe à l'arrêté préfectoral n° Cabinet/BOPSI/2022-*241*

	Adresse professionnelle	Coordonnées téléphoniques	Titre ou qualification	Date de fin de validité de l'habilitation	Lieu de formation
Mme Marie-Thérèse BOEUF	Education et Sports Canins Avenue Franchet d'Esperey 71880 CHATENROY LE ROYAL	06 83 27 88 15	Educateur canin	01/04/26	Education et Sports Canins Avenue Franchet d'Esperey 71880 CHATENROY LE ROYAL
Mme Aline BUGAUT	Club du chien de travail La Grange des Champs 71210 TORCY	06 99 83 49 64	Educateur canin	05/08/26	Club du chien de travail La Grange des Champs 71210 TORCY
M. Gilbert TWARDOWSKI	Club du chien de travail La Grange des Champs 71210 TORCY	07 71 03 03 62	Educateur canin	05/08/26	Club du chien de travail La Grange des Champs 71210 TORCY
Mme Nathalie TWARDOWSKI	Club du chien de travail La Grange des Champs 71210 TORCY	06 71 39 00 75	Educateur canin	05/08/26	Club du chien de travail TORCY
M Pierre CAMILLERI	Education Sport Canin Montcellien 1 Rue de Langres 71300 MONTCEAU LES MINES	07 80 50 64 28	Educateur canin	05/08/26	Education Sport Canin Montcellien 1 Rue de Langres 71300 MONTCEAU LES MINES
M. Alain COUCAUD	Club Canin Rue des Abattoirs 71200 LE CREUSOT	03 85 78 70 60 ou 06 08 37 02 22	Educateur canin	09/04/26	/
Mme Cathy KASPRZAK	10 impasse des Burchères 71260 AZE	06 79 63 21 00	Educateur canin	24/03/26	/
Mme Catherina ROZSAHEGYI	1283 chemin des Chêtifs Bois 71230 SAINT ROMAIN S/GOURDON	06 45 16 11 03	Educateur canin	08/11/26	1283 chemin des Chêtifs Bois 71230 SAINT ROMAIN S/GOURDON
M. Patrick ROBERT	ESC Chalon-Givry RD 104 route de Granges 71640 GIVRY	06 89 69 62 73	Educateur canin	08/11/26	ESC Chalon-Givry RD 104 route de Granges 71640 GIVRY
M. Dimitri SAUZE	5 rue des Roches 71110 MARCIGNY	06 51 29 57 03	Educateur canin	08/04/24	5 rue des Roches 71110 MARCIGNY

	Adresse professionnelle	Coordonnées téléphoniques	Titre ou qualification	Date de fin de validité de l'habilitation	Lieu de formation
M Farid BERKANE	890 route de Simard 71440 MONTRET	06 58 27 96 26	Educateur canin	10/07/26	1125 rue des Marosses 71500 BRANGES
M. Laurent GIRARDOT	890 route de Simard 71440 MONTRET	06 84 01 26 15	Educateur canin	07/12/25	890 route de Simard 71440 MONTRET
Mme Sabrina CASAGRANDE	Le Chevernay 71710 MARMAGNE	06 13 92 83 61	Educateur canin	25/01/26	Le Chevernay 71710 MARMAGNE
Mme Céline CLERC	2088 route de Cuiseaux Lieu dit Villard 71480 LE MIROIR	06 98 69 69 07	Educateur canin	04/05/26	/
Mme Carine BOUGAREL	Lieu dit Argues 71110 BAUGY	06 77 58 09 09	Educateur canin	13/08/26	/

